



## **FICHE PROGRAMME DE FORMATION INITIALE**

### **Des psychologues chargés de l'examen psychotechnique dans le cadre du contrôle de l'aptitude à la conduite**

*Comme défini dans l'Arrêté du 18 janvier 2019, La formation des psychologues chargés de l'examen psychotechnique dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite*

#### **Prérequis :**

- Être psychologue
- Être inscrit au répertoire ADELI

#### **Objectifs :**

- D'identifier leur mission dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite ;
- De connaître les principaux facteurs de risques pouvant être examinés avec des tests psychotechniques validés et une trame d'entretien individuel structuré ;
- De connaître le cadre réglementaire et le déroulement de l'examen psychotechnique ;
- D'identifier le profil des candidats ou conducteurs pour lesquels est demandé un examen psychotechnique par le médecin agréé consultant hors commission médicale ou par la commission médicale ;
- De connaître les qualités psychotechniques requises pour choisir les tests psychotechniques les plus adaptés.
- Acquérir des connaissances dans le domaine de la sécurité routière et dans le domaine de la psychopédagogie pour le passage des tests psychotechniques permis de conduire.

#### **Durée :**

- 9 heures de formation (soit une journée et demi).

#### **Modalité et délai d'accès :**

- A réception de la convention complétée et signée (2 jours à 4 semaines).

#### **Tarif :**

- 441,66€ HT soit 530€ TTC

#### **Méthodes mobilisées :**

- Méthode pédagogique : participative et expositive.
- Moyens/outils utilisés : Supports pédagogiques (power point, questionnaires de connaissances avant, pendant et après la formation, quizz , jeu de rôle durant la formation.). Ordinateurs et diverses applications (Zoom...).

#### **Encadrement :**

- Laurence Lamour de Caslou

#### **Modalités d'évaluation :**

- Évaluations des connaissances et savoir-faire, feuilles de présence et attestation de formation.



**Durée de validité du certificat :**

- 1 an pour la formation initiale (9h), confirmée par une formation continue (3h) au bout de 1 an puis valable 5 ans.

**Accessibilité :**

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter.

**PROGRAMME DE FORMATION**

HORAIRES	THEMES	OBJECTIFS
<b>(Jour 1)</b> <b>8H45</b>	Accueil Présentation du stage et des participants	Se connaître Connaître le déroulement du stage Donner les textes de lois
<b>9H15</b>	Données épidémiologiques (ONISR)	Acquérir une culture Sécurité routière Typologie de l'accident mortel
<b>10H</b>	Aspects psychologiques et comportementaux : 1- Vitesse 2- Produits Psychoactifs 3- Distracteurs d'attention	Appréhender les facteurs principaux présents dans l'accident mortel
<b>10h45 à 11H</b>	Pause	
<b>11H à 12H</b>	Cadre réglementaire de l'examen psychotechnique	Connaître le cadre réglementaire et l'organisation administrative dans lesquels se déroule l'examen psychotechnique
<b>13H30</b>	Conditions de réalisation de l'entretien individuel	Savoir mener l'entretien
<b>14H30</b>	L'entretien individuel	L'entretien doit permettre d'aborder différents points en fonction du profil du conducteur
<b>15H30 à 15H45</b>	Pause	
<b>15H45 à 16H45</b>	Les tests Et le compte-rendu	Choisir un test Rédiger un compte-rendu



**SARL ACTIONS SECURITE ROUTIERE**  
1, rue du Benelux CS23396 – 44.333 NANTES Cedex3  
☎ 02 28 34 58 79 ☎ 06 99 89 51 89  
✉ [contact@asr44.fr](mailto:contact@asr44.fr)

[www.asr44.fr](http://www.asr44.fr)

<b>(Jour 2)</b>  <b>8H45</b> (une pause de 15 min est incluse)	L'examen psychotechnique : Test et Entretien individuel Mise en situation	Savoir mener un examen psychotechnique Savoir mener un entretien individuel
<b>11H45 à 12H</b>	Bilan de la formation	Effectuer un bilan de la formation

*Version 24/09/2021*



## **FICHE PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE**

### **Des psychologues chargés de l'examen psychotechnique dans le cadre du contrôle de l'aptitude à la conduite**

*Comme défini dans l'Arrêté du 18 janvier 2019, La formation des psychologues chargés de l'examen psychotechnique dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite*

#### **Prérequis :**

- Être psychologue
- Être inscrit au répertoire ADELI
- Avoir réalisé la formation initiale des psychologues chargés de l'examen psychotechnique dans le cadre du contrôle de l'aptitude à la conduite

#### **Objectifs :**

- D'identifier leur mission dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite ;
- De connaître les principaux facteurs de risques pouvant être examinés avec des tests psychotechniques validés et une trame d'entretien individuel structuré ;
- De connaître le cadre réglementaire et le déroulement de l'examen psychotechnique ;
- D'identifier le profil des candidats ou conducteurs pour lesquels est demandé un examen psychotechnique par le médecin agréé consultant hors commission médicale ou par la commission médicale ;
- Acquérir des connaissances dans le domaine de la sécurité routière et dans le domaine de la psychopédagogie pour le passage des tests psychotechniques permis de conduire.
- Réactualisation des connaissances suite à la formation initiale.

#### **Durée :**

- 3 heures de formation (soit demi journée).

#### **Modalité et délai d'accès :**

- A réception de la convention complétée et signée (2 jours à 4 semaines).

#### **Tarif :**

- 150€ HT soit 180€ TTC

#### **Méthodes mobilisées :**

- Méthode pédagogique : participative et expositive.
- Moyens/outils utilisés : Supports pédagogiques (power point, questionnaires de connaissances avant, pendant et après la formation.). Ordinateurs et diverses applications (Zoom...).

#### **Encadrement :**

- Laurence Lamour de Caslou

#### **Modalités d'évaluation :**

- Évaluations des connaissances et savoir-faire, feuilles de présence et attestation de formation.



**SARL ACTIONS SECURITE ROUTIERE**  
1, rue du Benelux CS23396 – 44.333 NANTES Cedex3  
☎ 02 28 34 58 79 ☎ 06 99 89 51 89  
✉ contact@asr44.fr

www.asr44.fr

**Durée de validité du certificat :**

- 5 ans

**Accessibilité :**

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter.

**PROGRAMME DE FORMATION**

Horaires	Contenu
8h45 – 12h ou 13h30-16h45 (15 min de pause inclus)	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Tour de Table</li><li>2. Compte rendu d'activité, expérience personnelle depuis la formation initiale.</li><li>3. Analyse de la pratique</li><li>4. Rappel législatif</li><li>5. Mise à niveau des connaissances, loi, décrets, application sur le permis à points</li><li>6. Mise à niveau des procédures (sur les tests psychotechniques)</li><li>7. Présentation des éventuelles évolutions demandées par le législateur</li><li>8. Présentation de nouveaux tests</li></ol>

*Version 24/09/2021*

Siège social : 1 rue de Benelux 44300 Nantes - TVA FR 55 503782286

Centre de formation à la Sécurité Routière en Stage de sensibilisation et récupération de points, Formations aux risques routiers en entreprises

Siren 503 782 286 000 36 – Agréé par la préfecture de Loire Atlantique N° R1704400010 - APE/NAF 8559B

Déclaration DIRECCTE (NDA) 52440683444 – Enregistrement DATADOC 0046040 - ADELI 449305440 – Autorisation B-1304400040